

Des professionnels à votre service pour répondre à vos diverses questions :

AVOCATS :

Choix de la structure juridique, étude de contrats (franchise, etc.)

EXPERTS-COMPTABLES :

Conseils pour les prévisionnels, plans de financement, gestion, TVA, avis sur compte de résultat lors d'une reprise ...

NOTAIRES :

Baux commerciaux, protection patrimoine

BANQUES :

Conseils sur le dossier de financement (emprunt-crédit-bail-PCE)

ASSUREURS :

Conseils sur les assurances professionnelles, obligations en matière d'assurance, prévoyance, retraite.

URSSAF :

L'affiliation, les obligations et les droits, déclarations, calcul et paiement des cotisations, embauche de salariés.

Fonctionnement :

4 semaines par an :

du lundi au vendredi
(les matins de 9 h à 12 h ;
notaires : mardi après-midi
14 à 17 h).
Rendez-vous de 30 mn.
Dates :

- 13 au 17 février 2012
- 21 au 25 mai 2012
- 15 au 19 octobre 2012
- 10 au 14 décembre 2012

Pour vous inscrire, il suffit de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, complété.

Les informations collectées sont nécessaires à l'organisation des permanences et sont réservées à l'usage exclusif de la CCI du Cher. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. La demande, accompagnée d'un justificatif d'identité, doit être adressée à «Espace Entreprendre» à la CCI du Cher.



Bulletin d'inscription 2012

À nous retourner complété, avec (*)1 chèque de caution de 15 €

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Activité :

Pour valider votre inscription, ce bulletin devra nous parvenir accompagné du chèque de caution 15 € à l'ordre de la CCI du Cher (*) ; votre chèque vous sera restitué lors de votre rendez-vous.

15 € Banque : N° de chèque :

Date : Signature :



Professionnels	Semaine du 13/02 au 17/02	Semaine du 21/05 au 25/05	Semaine du 15/10 au 19/10	Semaine du 10/12 au 14/12	De quel(s) conseil(s) avez-vous besoin ? À compléter ci-dessous
AVOCAT 9 h à 12 h	lundi 13/02/12	lundi 21/05/12	lundi 15/10/12	lundi 10/12/12	
EXPERT-COMPTABLE 9 h à 12 h	mardi 14/02/12	mardi 22/05/12	mardi 16/10/12	mardi 11/12/12	
NOTAIRE 14 h à 17 h	mardi 14/02/12	mardi 22/05/12	mardi 16/10/12	mardi 11/12/12	
BANQUE 9 h à 12 h	mercredi 15/02/12	mercredi 23/05/12	mercredi 17/10/12	mercredi 12/12/12	
ASSUREUR 9 h à 12 h	jeudi 16/02/12	jeudi 24/05/12	jeudi 18/10/12	jeudi 13/12/12	
URSSAF 9 h à 12 h	vendredi 17/02/12	vendredi 25/05/12	vendredi 19/10/12	vendredi 14/12/12	

Pour prendre rendez-vous, veuillez entourer la(les) date(s) du(des) professionnel(s) choisi(s) ; par retour du courrier, nous vous informerons de l'heure de votre entretien.